

Communiqué de presse

Auto Hall a clôturé avec succès l'augmentation de capital par affectation de dividendes exceptionnels ayant fait l'objet de la note d'information visée par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) le 6 décembre 2017 sous la référence VI/EM/035/2017.

Les caractéristiques de l'augmentation de capital par affectation de dividendes exceptionnels en actions nouvelles sont les suivantes :

Nombre maximum à émettre	1 282 447 actions
Prix d'émission	96 dirhams
Valeur nominale	10 dirhams
Montant maximal de l'opération	123 114 912 dirhams

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 23 mai 2017 a autorisé le Conseil d'administration et son Président à procéder à l'augmentation du capital par affectation de dividendes exceptionnels en actions nouvelles et à constater la réalisation définitive de l'opération.

Conformément aux conditions et modalités contenues dans la note d'information visée par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) le 6 décembre 2017 sous la référence VI/EM/035/2017, le Conseil d'administration a tenu une réunion le lundi 29 janvier 2018 au km 12, autoroute Casablanca-Rabat pour constater l'opération d'augmentation du capital.

Le taux de souscription à l'augmentation de capital s'est élevé à 82%, soit 1 048 560 actions émises sur un maximum à émettre de 1 282 447 actions.

L'impact de l'opération sur les principaux actionnaires d'Auto Hall se présente comme suit :

Actionnaires	avant opération			après l'opération		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
- Sté AMANA	26 993 740	54,81%	54,81%	27 696 702	55,07%	55,07%
- LA CIMR	6 569 966	13,34%	13,34%	6 741 060	13,40%	13,40%
- Hakam Abdellatif Finance	4 952 685	10,06%	10,06%	5 081 661	10,10%	10,10%
Autres	10 729 577	21,79%	21,79%	10 775 105	21,42%	21,42%
Total	49 245 968	100%	100,00%	50 294 528	100%	100,00%

Ainsi, le capital social d'Auto Hall passe de 492 459 680 dirhams à 502 945 280,00 dirhams.

Les actions objet de la présente augmentation du capital seront cotées le 2 février 2018 en deuxième ligne. Les titres auront pour ticker 2ATHB.

Le Conseil d'administration tient à remercier tous les actionnaires qui, en souscrivant largement à cette opération, ont témoigné leur confiance à la société Auto Hall.